



CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES MEDECINS DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

COMMUNIQUÉ

Election du Conseil National de l'ONMCI

Le Conseil National de l'Ordre des Médecins de Côte d'Ivoire (CNOMCI) conformément à la nouvelle Loi N° 2021-555 du 27 Septembre 2021 (Titre II, Article 4, Article 5, Article 9, Article 23), **convoque** les membres élus du Conseil National et les Délégués des Conseils Régionaux à une Convention Nationale Elective, le **Samedi 20 Août 2022** à **Abidjan CRRAE-UMOA**.

Chaque bureau de Conseil Régional doit déléguer la moitié de ses membres.

- 1. Ouverture des dépôts de candidatures :**
Mercredi 15 Juin 2022 à 08h
- 2. Clôture des dépôts de candidatures :**
Vendredi 15 Juillet 2022 à 17h
- 3. Lieu de dépôts des candidatures :**
Au secrétariat du bureau du Conseil National de l'ordre des Médecins de Côte d'Ivoire (Cocody Angré résidence papayer).
- 4. Peuvent faire acte de candidature des listes de 20 personnes (10 libéraux et 10 publics) issues du Conseil National et des Conseils Régionaux.**

Infoline : 01.01.05.03.87
www.medecins.ci

NB : Ce communiqué tient lieu de Convocation individuelle

Fait à Abidjan le 09 Juin 2022

Le Président

Dr AKA Kroo Florent

